

Salaberry 30 janvier 2025



Afin de souligner la Journée internationale des droits des femmes, le comité de la condition féminine a le plaisir de vous inviter à une soirée festive, Morosité politique et Gin tonic syndical.

Le 13 mars 2025 à 17 h 30 à la Microbrasserie du Vieux-Canal au 299, rue Victoria à Salaberry-de-Valleyfield Coût: 30 \$

Comment se procurer des bil-

Vous devez remplir le formulaire sur notre site Internet dans l'onglet « Inscriptions ». Dépêchez-vous avant que les places ne s'envolent rapide-

Tous les billets doivent être payés à l'avance. Aucune vente à la porte.



# C'est le temps de réserver votre planificateur 2025-2026!

Vous avez jusqu'au 26 février pour commander votre planificateur auprès de la personne déléguée de votre établissement ou de la personne responsable du courrier syndical. Dépêchez-vous d'aller la voir pour lui signifier votre intérêt à recevoir votre exemplaire.

Veuillez noter que pour des raisons écologiques évidentes, vous ne recevrez pas de planificateur dans votre établissement si vous n'en faites pas la commande.

# **RÉGIME PÉDAGOGIQUE:** Grille-matières 2025-2026

également le temps de faire vos proposi- un objectif pour le ministre Drainville qui tions concernant le régime pédagogique semble ne pas savoir quoi tenter pour amé-(grille-matières/maquette de cours) dans liorer le système d'éducation du Québec. les principaux documents légaux comme tude dans les écoles. l'Entente locale, le Régime pédagogique Loi sur l'instruction publique (RP) et la Loi sur l'instruction publique (LIP) indiquent la mécanique applicable.

### Régime pédagogique

l'enseignement du primaire et du secondaire, les matières obligatoires enseignées

syndicats de l'enseignement (FSE) incite propositions au CÉ pour approbation. annuellement le Ministère à modifier le régime pédagogique afin de déterminer un temps minimum prescrit pour chaque matière. Malheureusement, encore cette an- l'école ou l'assemblée générale, selon le cas, née, aucune modification n'a été apportée par le Ministère. Souhaitons que pour l'année 2025-2026, la modification de ces

Avec la nouvelle année qui débute, vient deux articles du régime pédagogique soit votre établissement. Je vous rappelle que Cela apporterait assurément plus de zéni-

Aux articles 86 et 89, il est mentionné que les propositions concernant le temps alloué à chaque matière obligatoire ou à Le RP indique aux articles 22 et 23 qu'à option sont élaborées avec la participation des enseignants.

Selon l'article 84, c'est le conseil d'étachaque année et le nombre d'heures par blissement (CÉ) qui détient le pouvoir semaine sont à titre indicatif. Cependant, d'approbation du temps alloué à chaque notez que le contenu des programmes, matière obligatoire ou optionnelle après lui, est prescriptif. Avant de faire un une proposition de la direction de l'école. choix, il est essentiel d'évaluer si le nombre Approuver veut dire que le CÉ peut accepd'heures proposé est suffisant pour ensei- ter ou refuser les propositions de la direcgner les notions du programme de cette tion. Le CÉ ne peut pas faire sa propre matière. De plus, une sentence arbitrale (la recommandation ou proposer des modifi-9449) est venue trancher le débat en 2020. cations à celles présentées. Le CÉ pourra Le RP étant une loi, nous ne pouvions soit approuver ou refuser la proposition. Si pas demander de modifications lors de la le CÉ refuse, la direction devra alors redernière négociation de nos conventions prendre le processus initial avec le personcollectives. Malgré tout, la Fédération des nel enseignant et soumettre à nouveau des

### Entente locale

À la clause 4-3.03 B), on peut lire que le comité de participation au niveau de participe à l'élaboration des propositions que soumettra la direction d'école

Suite au verso

# Sommes achat de matériel - Programme CCQ

lors de l'implantation d'un nouveau pro- à faire vos demandes à votre direction. gramme, des sommes ont été allouées, dans une règle budgétaire pour l'année 2024-2025, afin de permettre l'achat de matériel didactique, comme des manuels scolaires, pour l'enseignement du cours Culture et citoyenneté québécoise. Il s'agit de la sousmesure d'investissement 18012 - Allocation pour le MAO selon le nombre d'élèves - Acquisition de matériel didactique. Les sommes affectées pour le CSSVT sont de 592 128 \$ pour la formation générale des jeunes au primaire et au secondaire. Notez qu'une partie de ces sommes ont probablement été décentrali-

Conformément à la pratique habituelle sées dans vos établissements. Je vous invite

Cependant, ces sommes peuvent s'avérer insuffisantes et une école pourrait se trouver devant des choix difficiles, surtout considérant la coupe budgétaire de 200 M \$ (1,2 M \$ pour le CSSVT) du gouvernement qui rend des organisations scolaires très frileuses à l'idée de demander une dépense supplémentaire.

Si votre école se trouve dans cette situation, merci de communiquer avec nous afin d'obtenir de l'aide dans ce dossier.

> Dominic Hébert, vice-président dhebert@syndicatdechamplain.com



# RÉGIME PÉDAGOGIQUE: Grille-matières 2025-2026 (suite)

concernant l'établissement et les modalités de l'application de la grille-matières. À défaut de donner suite aux recommandations du comité de participation au niveau de l'école ou de l'assemblée générale, selon le cas, la direction de l'école fait connaître par écrit les motifs à l'appui de sa décision.

## Processus annuel d'approbation de la grille-matières

informe les enseignantes et les enseignants qu'ils devront éla- cette semaine, pour affichage dans votre milieu. borer leurs propositions pour la prochaine rencontre. Lors de la 2e rencontre, le personnel enseignant devra faire ses propositions à la direction selon les niveaux, les cycles ou l'école. Les propositions seront ensuite votées. Un vote secret pourra être demandé. La direction, si elle est en accord avec les propositions, les soumettra ensuite au CÉ. Si la direction ne retient pas les propositions, les représentants du personnel devront présenter leur argumentaire au CÉ et inscrire leur dissidence quant aux propositions présentées par la direction. Si le CÉ refuse d'approuver les propositions, c'est le retour à la case départ et vous devrez proposer une nouvelle mouture à la direction.

Afin d'assurer un processus équitable et respectueux, le Syndicat et le CSSVT ont convenu que :

- La direction doit convoquer l'ensemble du personnel leurs de toutes et tous. enseignant de l'école (spécialistes, « partageants », etc.);
- Si un enseignant est absent (plus de deux mois), il peut venir et parler à la rencontre, mais c'est l'enseignant à contrat (son remplaçant) qui vote sur les propositions;

- Les spécialistes ou les « partageants » peuvent voter dans toutes les écoles où ils enseignent. C'est donc important de les inviter:
- Un enseignant absent (rendez-vous, malade, etc.) ne peut pas voter par procuration.

Un exemplaire du Cheminement légal - Processus d'approba-Tout d'abord, lors d'une première assemblée, la direction tion de la grille-matières se trouve dans le courrier syndical,

### Vote au conseil d'établissement

Précisons que le quorum au CÉ est égal à la majorité des membres en poste (membres votants et non-votants), dont la moitié des parents. Les représentants des parents, ceux des membres du personnel enseignant, de soutien, professionnel et du service de garde (pour les écoles où il y a un SDG) ainsi que ceux des élèves (au secondaire/second cycle) ont le droit de vote, ce qui exclut les représentants de la communauté. Les décisions du CÉ sont prises à la majorité des voix exprimées par les membres présents et ayant le droit de vote. En cas de partage, le président ou la présidente a un vote prépondérant.

Ce processus entre collègues peut s'avérer stressant, voire déchirant. Je vous invite à formuler vos propositions et à faire vos choix dans le plus grand respect des convictions et des va-

> Dominic Hébert, vice-président dhebert@syndicatdechamplain.com

## Planifiez vos demandes pour l'année scolaire 2025-2026 : Informations essentielles pour le personnel enseignant

Il est temps de planifier vos demandes pour l'année prochaine, particulièrement en prévision des séances de mouve- la semaine du 3 février 2025. Date limite : le 31 mars 2025. ments volontaires en mai et juin 2025. Voici les principales Autres demandes : formulaires papier informations et les dates limites pour soumettre vos demandes auprès du Syndicat de Champlain et de l'employeur. Les formulaires seront disponibles en ligne au cours de la semaine du 3 février 2025.

### Formulaires en ligne : une démarche simplifiée

Encore cette année, trois formulaires pourront être remplis en ligne:

- Demande de changement d'école
- Demande de changement de champ
- Congés sans traitement (temps plein ou temps partiel)

### Changement d'école

Faire une demande de changement d'école chaque année est une stratégie prudente. Cela ne vous engage à rien, mais vous protège en cas de coupures de classes ou de mouvements de clientèle scolaire. Date limite : le 7 mai 2025.

### Changement de champ

vention locale. Il offre une certaine flexibilité en cas de changements dans votre école. Date limite : le 31 mars 2025.

### Congé sans traitement

Pour un congé à temps plein ou partiel, il est nécessaire de soumettre une demande et de répondre aux critères d'admissibilité. Le formulaire sera accessible en ligne via le site du Syndicat de Champlain (rubrique « Formulaires et documents » : Formulaires et documents - Syndicat de Champlain )

L'employeur vous enverra également le lien par courriel dans

Pour les demandes suivantes, des formulaires papier doivent être utilisés. Ces documents sont disponibles sur le site du Syndicat de Champlain et doivent être transmis à la fois au service des ressources humaines (RHenseignant@cssvt.gouv.qc.ca) et au Syndicat (meprimeau@syndicatdechamplain.com):

### Congé à traitement différé

Ces congés sont octroyés de manière restreinte. Une demande sur une période de cinq ans augmente vos chances d'acceptation. Date limite: 31 mars 2025.

## • Retraite progressive

Accessible dès l'âge de 50 ans, la retraite progressive offre des avantages intéressants et peut s'étendre sur une durée maximale de cinq ans. Prenez rendez-vous avec le Syndicat avant de signer ce document. Date limite: 31 mars 2025.

### Transfert de droit

Pour bénéficier d'un transfert de droit, il est nécessaire qu'un Le changement de champ est un privilège accordé par la con- collègue soit mis en disponibilité. Avant de remplir ce formulaire, contactez le bureau du Syndicat pour obtenir des informations à jour. Les mises en disponibilité sont généralement connues vers le 6 mai, chaque année.

> Pour toutes ces demandes, veillez à respecter les échéances mentionnées et à suivre les procédures indiquées. Pour des questions ou un accompagnement personnalisé, n'hésitez pas à communiquer avec le Syndicat de Champlain.

> > Sébastien Campbell Conseiller en relations de travail

